

Les extraits du texte grec du *Théétète* et du *Parménide* proviennent de J. Burnet, *Platonis opera*, vol. 1, Oxford: Clarendon Press, 1900 (repr. 1967). Les traductions proviennent de l'édition Flammarion et sont de Michel Narcy pour le *Théétète* et Luc Brisson pour le *Parménide*.

CORNFORD, F. M., *Theory of knowledge: the Theaetetus and the Sophist of Plato*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1935.

HARTE, V., *Plato on parts and wholes : the metaphysics of structure*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

**Texte 1. 155 e2-6.** ΣΩ. Ἄθρει δὴ περισκοπῶν μή τις τῶν ἀμυήτων ἐπακούη. εἰσὶν δὲ οὗτοι οἱ οὐδὲν ἄλλο οἰόμενοι εἶναι ἢ οὗ ἂν δύνωνται ἀπριξ τοῖν χεροῖν λαβέσθαι, πράξεις δὲ καὶ γενέσεις καὶ πᾶν τὸ ἀόρατον οὐκ ἀποδεχόμενοι ὡς ἐν οὐσίας μέρει. Alors regarde, observe bien tout autour, qu'aucun non-initié n'entende. Ceux-là, ce sont ceux qui croient qu'il n'est rien d'autre que ce qu'ils pourront tenir solidement dans leurs mains : agir, devenir, tout ce qui ne se voit pas, ils n'admettent pas que cela fasse partie de la réalité.

**Texte 2. 157 b8-c3.** δεῖ δὲ καὶ κατὰ μέρος οὕτω λέγειν καὶ περὶ πολλῶν ἀθροισθέντων, ᾧ δὴ ἀθροίσματι (c) ἀνθρωπὸν τε τίθενται καὶ λίθον καὶ ἕκαστον ζῷόν τε καὶ εἶδος, ταῦτα δὴ, ᾧ Θεαίτητε, ἄρ' ἠδέα δοκεῖ σοι εἶναι, καὶ γεύοιο ἂν αὐτῶν ὡς ἀρεσκόντων; Et il faut parler de cette façon, aussi bien s'agissant d'une parcelle séparée qu'au sujet de plusieurs rassemblees, assemblage auquel justement on fixe le nom d'homme, de pierre et d'animal, individu ou espèce.

**Texte 3. 203c4-7.** ΣΩ. Φέρε δὴ, τὴν συλλαβὴν πότερον λέγομεν τὰ ἀμφοτέρα στοιχεῖα, καὶ ἐὰν πλείω ἢ ἢ δύο, τὰ πάντα, ἢ μίαν τινὰ ιδέα γυγονυῖαν συντεθέντων αὐτῶν; ΘΕΑΙ. Τὰ ἅπαντα ἔμοιγε δοκοῦμεν. Eh bien, allons-y : définissons-nous le composé [la syllabe] comme les deux éléments ensemble (et, s'il y en a plus que deux, tous), ou bien comme une forme douée d'unité qui s'est constituée quand les éléments se sont groupés ? – Comme la totalité des éléments, à mon avis, du moins.

**Texte 4. 204a1-b1.** ΣΩ. Ἐγέτω δὴ ὡς νῦν φαμεν, μία ιδέα ἐξ ἐκάστων τῶν συναρμοττόντων στοιχείων γυγονυμένη ἢ συλλαβή, ὁμοίως ἐν τε γράμμασι καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις ἅπασι. ΘΕΑΙ. Πάνυ μὲν οὖν. ΣΩ. Οὐκοῦν μέρη αὐτῆς οὐ δεῖ εἶναι. ΘΕΑΙ. Τί δὴ; ΣΩ. Ὅτι οὗ ἂν ἢ μέρη, τὸ ὅλον ἀνάγκη τὰ πάντα μέρη εἶναι. ἢ καὶ τὸ ὅλον ἐκ τῶν μερῶν λέγεις γυγονυδὸς ἐν τι εἶδος ἕτερον τῶν πάντων μερῶν; ΘΕΑΙ. Ἐγωγε. ΣΩ. Τὸ δὲ δὴ πᾶν καὶ τὸ ὅλον πότερον ταῦτὸν καλεῖς ἢ ἕτερον ἐκάτερον; Admettons donc, comme nous l'affirmons maintenant, que le composé [la syllabe], pareillement dans les lettres et partout ailleurs, c'est une forme douée d'unité, constituée à partir de l'assemblage de ses éléments individuels. – Tout à fait. – Donc, des parties, il ne faut pas qu'elle en ait. – Pourquoi donc ? – Parce que, de ce qui a des parties, il est inévitable que le tout se confonde avec l'ensemble de ses parties. Ou bien le tout aussi, tu dis que c'est, constituée à partir de ses parties, une forme douée d'unité, différente de l'ensemble de ses parties ? – Moi, oui. – Maintenant, est-ce la même chose que tu appelles « total » et « tout », ou bien est-ce une chose différente que tu appelles de chacun de ces noms ?

**Texte 5. 204b10-d3.** ΣΩ. Τί δὲ δὴ; τὰ πάντα καὶ τὸ πᾶν ἔσθ' ὅτι διαφέρει; οἷον ἐπειδὴν λέγομεν ἐν, δύο, τρία, τέτταρα, πέντε, ἕξ, καὶ (c) ἐὰν δις τρία ἢ τρις δύο ἢ τέτταρά τε καὶ δύο ἢ τρία καὶ δύο καὶ ἐν, πότερον ἐν πᾶσι τούτοις τὸ αὐτὸ ἢ ἕτερον λέγομεν; ΘΕΑΙ. Τὸ αὐτό. ΣΩ. Ἄρ' ἄλλο τι ἢ ἕξ; ΘΕΑΙ. Οὐδέν. ΣΩ. Οὐκοῦν ἐφ' ἐκάστης λέξεως πάντα ἐξ εἰρήκαμεν; ΘΕΑΙ. Ναί. ΣΩ. Πᾶν δ' οὐδὲν λέγομεν τὰ πάντα λέγοντες; ΘΕΑΙ. Ἀνάγκη. ΣΩ. Ἡ ἄλλο τι ἢ τὰ ἕξ; ΘΕΑΙ. Οὐδέν. ΣΩ. Ταῦτὸν ἄρα ἐν γε τοῖς ὅσα ἐξ ἀριθμοῦ ἐστι τό τε πᾶν προσαγορεύομεν καὶ τὰ ἅπαντα; ΘΕΑΙ. Φαίνεται. Et alors quoi ? L'ensemble et le total, se peut-il qu'ils soient différents ? Par exemple, quand nous disons un, deux, trois, quatre, cinq, six, si nous disons aussi deux fois trois, trois fois deux, quatre et deux, ou trois et deux et un, est-ce que dans tous ces cas nous disons la même chose ou quelque chose de différent ? – La même chose. – Est-ce que c'est autre chose que six ? – Rien d'autre. – Or, six, c'est le total que nous avons trouvé sous chacune de ces formes ? – Oui. – Et si nous énumérons l'ensemble, « rien d'autre » est encore notre réponse ? – Forcément. – Ou bien c'est autre chose que six ? – Rien d'autre. – Par conséquent, c'est la même chose, au moins dans tout ce qui est fait de nombre, que nous appelons le total et l'ensemble au complet ? – Il y a apparence.

**Texte 6. 204d9-205a10.** ΣΩ. Καὶ μὴν καὶ ὁ τοῦ στρατοπέδου γε καὶ τὸ στρατόπεδον, καὶ πάντα τὰ τοιαῦτα ὁμοίως; ὁ γὰρ ἀριθμὸς πᾶς τὸ ὄν πᾶν ἕκαστον αὐτῶν ἐστίν. ΘΕΑΙ. Ναί. (ε) ΣΩ. Ὁ δὲ ἐκάστων ἀριθμὸς μῶν ἄλλο τι ἢ μέρη ἐστίν; ΘΕΑΙ. Οὐδέν. ΣΩ. Ὅσα ἄρα ἔχει μέρη, ἐκ μερῶν ἂν εἶη; ΘΕΑΙ. Φαίνεται. ΣΩ. Τὰ δὲ γε πάντα μέρη τὸ πᾶν εἶναι ὁμολόγηται, εἴπερ καὶ ὁ πᾶς ἀριθμὸς τὸ πᾶν ἐστί. ΘΕΑΙ. Οὕτως. ΣΩ. Τὸ ὅλον ἄρ' οὐκ ἐστίν ἐκ μερῶν. πᾶν γὰρ ἂν εἶη τὰ πάντα ὄν μέρη. ΘΕΑΙ. Οὐκ ἔοικεν. ΣΩ. Μέρος δ' ἐσθ' ὅτου ἄλλου ἐστίν ὅπερ ἐστίν ἢ τοῦ ὅλου; ΘΕΑΙ. Τοῦ παντός γε. 205. (α) ΣΩ. Ἀνδρικῶς γε, ὦ Θεαίτητε, μάχη. τὸ πᾶν δὲ οὐχ ὅταν μηδὲν ἀπῆ, αὐτὸ τοῦτο πᾶν ἐστίν; ΘΕΑΙ. Ἀνάγκη. ΣΩ. Ὅλον δὲ οὐ ταῦτόν τοῦτο ἐστί, οὐδ' ἂν μηδαμῆ μηδὲν ἀποστατῆ; οὐδ' ἂν ἀποστατῆ, οὔτε ὅλον οὔτε πᾶν, ἅμα γενόμενον ἐκ τοῦ αὐτοῦ τὸ αὐτό; ΘΕΑΙ. Δοκεῖ μοι νῦν οὐδὲν διαφέρειν πᾶν τε καὶ ὅλον. ΣΩ. Οὐκοῦν ἐλέγομεν ὅτι οὐδ' ἂν μέρη ἦ, τὸ ὅλον τε καὶ πᾶν τὰ πάντα μέρη ἐστί; ΘΕΑΙ. Πάνυ γε.

Et aussi, bien sûr, le nombre de l'armée et l'armée, et pour toutes les choses du même genre, il en va de même. Car pour chacune d'entre elles, son nombre total est le total de ce qu'elle est. – Et le nombre de chacune, ce n'est bien sûr pas autre chose que ses parties ? – Rien d'autre. – Par conséquent, tout cela, qui a des parties, serait fait de parties ? – Il y a apparence. – Et l'ensemble des parties se confond avec le total : c'est un point admis, s'il est vrai que le nombre total se confondra avec la chose totale. – Soit. – Par conséquent, le tout n'est pas fait de parties. Car, s'il se confondait avec l'ensemble de ses parties, il en serait le total. – Ce n'est pas vraisemblable. – Mais ce qui est proprement une partie, est-il possible que cela appartienne à autre chose qu'au tout ? – Oui : au total. – Tu te bats comme un homme, Théétète, vraiment. Mais le total, n'est-ce pas quand rien n'y manque, qu'il s'agit bien d'un total ? – Forcément. – Et un tout, est-ce que ce n'est pas la même chose : ce dont absolument rien n'est laissé de côté ? Tandis que, si quelque chose en est laissé de côté, il n'y a ni tout ni total, la même cause produisant dans les deux cas le même effet ? – Tout et total m'ont l'air maintenant de ne différer en rien. – Nous disions donc que, de ce dont il y a des parties, le tout aussi bien que le total se confondra avec l'ensemble de ses parties ? – Tout à fait.

**Texte 7. Parménide 137c4-9.** εἰ ἔν ἐστιν, ἄλλο τι οὐκ ἂν εἶη πολλὰ τὸ ἔν; — Πῶς γὰρ ἂν; — Οὔτε ἄρα μέρος αὐτοῦ οὔτε ὅλον αὐτὸ δεῖ εἶναι. — Τί δὴ; — Τὸ μέρος που ὅλου μέρος ἐστίν. — Ναί. — Τί δὲ τὸ ὅλον; οὐχὶ οὐδ' ἂν μέρος μηδὲν ἀπῆ ὅλον ἂν εἶη; — Πάνυ γε. — Ἀμφοτέρως ἄρα τὸ ἔν ἐκ μερῶν ἂν εἶη, ὅλον τε ὄν καὶ μέρη ἔχον. — Ἀνάγκη. Supposons qu'il soit un. Cet un ne saurait être plusieurs choses, ou quoi alors ? – Comment pourrait-il bien être plusieurs choses ? – Par conséquent, il ne saurait ni avoir des parties ni être un tout. – Pourquoi donc ? – La partie, je suppose, est partie d'un tout. – Mais qu'est-ce que le tout ? N'est-ce pas ce à quoi aucune partie ne manque, qui peut être considéré comme un tout ? – Absolument. – Par voie de conséquence, l'un serait composé de parties dans les deux cas, qu'il soit un tout ou qu'il comporte des parties. Nécessairement.

**Texte 8. Théétète 205a11-c3.** ΣΩ. Πάλιν δὴ, ὅπερ ἄρτι ἐπεχείρουν, οὐκ, εἴπερ ἢ (b) συλλαβὴ μὴ τὰ στοιχεῖα ἐστίν, ἀνάγκη αὐτὴν μὴ ὡς μέρη ἔχειν ἑαυτῆς τὰ στοιχεῖα, ἢ ταῦτόν οὔσαν αὐτοῖς ὁμοίως ἐκείνοις γνωστὴν εἶναι; ΘΕΑΙ. Οὕτως. ΣΩ. Οὐκοῦν τοῦτο ἵνα μὴ γένηται, ἕτερον αὐτῶν αὐτὴν ἐθέμεθα; ΘΕΑΙ. Ναί. ΣΩ. Τί δ'; εἰ μὴ τὰ στοιχεῖα συλλαβῆς μέρη ἐστίν, ἔχεις ἄλλ' ἅττα εἰπεῖν ἢ μέρη μὲν ἐστὶ συλλαβῆς, οὐ μέντοι στοιχεῖα γ' ἐκείνης; ΘΕΑΙ. Οὐδαμῶς. εἰ γὰρ, ὦ Σώκρατες, μόρι' ἅττ' αὐτῆς συγρωρίην, γελοῖόν που τὰ στοιχεῖα ἀφέντα ἐπ' ἄλλα ἰέναι. (c) ΣΩ. Παντάπασι δὴ, ὦ Θεαίτητε, κατὰ τὸν νῦν λόγον μία τις ἰδέα ἀμέριστος συλλαβὴ ἂν εἶη. ΘΕΑΙ. Ἔοικεν.

Revenons maintenant à ma tentative de tout à l'heure : n'est-il pas inévitable, si l'on admet que le composé ne se confond pas avec ses éléments, que ses éléments ne lui appartiennent pas comme des parties de lui-même ? Ou bien, s'il leur est identique, qu'il soit connu au même titre qu'eux ? – Soit. – C'est donc pour que cela n'arrive pas que nous avons posé le tout différent de ses éléments ? – Oui. – Mais quoi ? Si les éléments ne sont pas des parties du composé, peux-tu mentionner d'autres choses qui soient des parties d'un composé, mais qui n'en soient pas les éléments ? – Pas du tout. Car, Socrate, si je convenais que le composé comporte des parties, ce serait ridicule, vraiment, de rejeter les éléments pour aller chercher autre chose. – Alors, Théétète, d'après ce que nous disons maintenant, un composé serait, d'une façon absolue, une forme douée d'unité, indivisible ? – Cela en a l'air.